



RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>C1 : Appréhender une situation en appliquant les principes méthodologiques de la Méthode MAPPI pour structurer son accompagnement.</p>	<p>Étude de cas : À partir d'une étude de cas, le candidat élabore un projet de parcours et une stratégie d'accompagnement en appliquant les points et les principes de la méthode MAPPI.</p> <p>Soutenance orale : Le candidat présente et explicite sa stratégie d'accompagnement pour chacune des 10 points de la Méthode MAPPI.</p>	<p>Cr1.1 : L'objectif final est choisi parmi 3 objectifs potentiels identifiés et formalisés en termes de verbe d'action, mesurables SMART en lien avec les éléments de diagnostic initiaux.</p> <p>Cr1.2 : La problématique de parcours est définie parmi 3 problématiques potentielles identifiées en lien avec les éléments de diagnostic initiaux ; Elle détermine le point de bascule.</p> <p>Cr1.3 : Les éléments de diagnostic sont formulés en message essentiel en lien avec l'objectif final et la problématique retenue.</p> <p>Cr1.4 : Les Freins et les Moteurs sont identifiés en fonction des éléments de diagnostic et contextualisés au parcours.</p> <p>Cr1.5 : Un objectif intermédiaire est formalisé pour chaque frein identifié.</p> <p>Cr1.6 : Les objectifs intermédiaires sont priorisés et hiérarchisés en lien entre eux en respectant les phases du projet de parcours.</p> <p>Cr1.7 : L'étape stratégique est identifiée, explicitée et posée sur le repère calendaire.</p> <p>Cr1.8 : Les objectifs intermédiaires sont organisés en amont et en aval autour de l'étape stratégique.</p> <p>Cr1.9 : Les inter-étapes sont comblées et objectivées.</p> <p>Cr1.10 : Le choix du parcours retenu est argumenté en lien avec la stratégie d'accompagnement, les 5 risques identifiés et les modes de réduction proposés</p>



Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>C2 : Définir ses missions en tant que Pilote de parcours d'insertion en tenant compte de l'offre de service de son Organisation, de sa stratégie d'accompagnement et des enjeux systémiques des parties concernées et impliquées.</p>	<p>Écrit professionnel + Soutenance orale : Dans une introduction, le candidat présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le contexte sociaux-politico-économique de son intervention. ▪ Son Organisation, l'offre de service de son Organisation, son rôle et ses missions en tant que Référent de parcours, ses limites, ▪ La place donnée à la personne accompagnée. 	<p>Cr2.1 : Le contexte de l'Organisation est défini selon les enjeux du Territoire sociaux-politico-économique.</p> <p>Cr2.2 : Les enjeux de l'accompagnement sont contextualisés de manière systémique aux relations avec les partenaires et les organisations en place sur le territoire.</p> <p>Cr2.3 : La place de la personne accompagnée est définie comme spécialiste du fond et celle du Référent de parcours comme spécialiste de la forme.</p> <p>Cr2.4 : La mission est explicite et illustrée d'exemples de mise en œuvre en situation réelle</p>
<p>C3 : Accompagner la Personne dans l'élaboration de son diagnostic social et professionnel en menant un entretien d'activation pour permettre à la Personne de définir l'objectif de l'accompagnement en fonction de sa situation.</p>	<p>Écrit professionnel – Dans un 1^{er} paragraphe, le candidat présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les éléments de contexte de l'accompagnement d'une Personne qu'il aura accompagné. ▪ La situation sociale et professionnelle de la Personne accueillie. ▪ Le protocole d'entretien qu'il a proposé à la personne ▪ Le diagnostic systémique réalisé et le choix du parcours effectué. <p>Soutenance orale – Le candidat présente la situation et explicite son protocole d'entretien qui a conduit la Personne à faire le choix du projet de parcours</p>	<p>Cr3.1 : Le contexte de l'accompagnement est défini.</p> <p>Cr3.2 : La situation initiale de la personne est définie dans sa globalité.</p> <p>Cr3.3 : Le protocole d'entretien respecte les principes méthodologiques ; Ils sont interrogés par le praticien.</p> <p>Cr3.4 : La décision libre de la personne est formalisée</p> <p>Cr3.5 : Le diagnostic systémique est formalisé et respecte les principes techniques et méthodologiques.</p> <p>Cr3.6 : Le schéma de point de bascule est identifié et renseigné pour chaque projet.</p>



Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>C4 : Accompagner la Personne dans la co-élaboration de son parcours prévisionnel en prenant en compte l'ensemble des contraintes inhérentes à l'environnement de son projet pour sécuriser le parcours en amont du projet.</p>	<p>Écrit professionnel : Dans un 2^{ème} paragraphe, le candidat présente sous la forme de Schémas, les différents projets élaborés avec la Personne accompagnée :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ L'étape stratégique et ses 3 actions datées▪ Les étapes ou actions sont posées sur le repère calendaire selon la logique du parcours▪ Les inter étapes remplies, explicitées▪ Le parcours est choisi <p>Soutenance orale – Le candidat présente les différents projets et explicite la stratégie de parcours pour chacun d'eux. Il explicite le choix du projet retenu.</p>	<p>Cr4.1 : À Partir d'un même objectif de parcours, au moins 3 projets sont élaborés.</p> <p>Cr4.2 : L'Étape stratégique est identifiée et explicitée.</p> <p>Cr4.3 : 3 actions concourant l'objectif de l'étape stratégique sont identifiées et qualifiées.</p> <p>Cr4.4 Les actions sont posées sur le repère calendaire.</p> <p>Cr4.5 : La durée de chaque étape est définie pour chacun des projets.</p> <p>Cr4.6 : Chaque étape de chaque projet comporte une date de début et une date de fin, un intitulé et un objectif.</p> <p>Cr4.7 : Les étapes de chaque projet sont formalisées sur un repère calendaire.</p> <p>Cr4.8 : Le choix du parcours fait par la Personne est contractualisé et formalisé sur un support écrit ou dématérialisé.</p> <p>Cr4.9 : Le rôle de chacune des parties dans la mise en œuvre du parcours est défini.</p> <p>Cr4.10 : Les dispositifs de l'insertion sociale et professionnelle du Territoires à mobiliser sont identifiées dans le parcours.</p> <p>Cr4.11 : Chacun des critères est contextualisé à une technique ayant conduit au libre choix de la personne mobilisée par le Référent.</p>



Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>C5 : Inscrire ses actes professionnels selon les 2 axes de la relation et de la production, en adoptant des techniques pédagogiques pour proposer à la Personne accompagnée, des activités selon chacun des axes.</p>	<p>Écrit professionnel : Dans une 3^{ème} partie, le candidat présente, à partir de 2 situations d'accompagnement, sa technique pour se situer dans l'axe de la relation et de la production.</p> <p>Soutenance orale – Le candidat présente la situation, ses objectifs pédagogiques et sa technique pour se situer dans l'axe de la relation et de la production. Il présente une analyse de pratique.</p>	<p>Cr5.1 : Les situations d'accompagnement comportent un objectif et un contexte en lien avec le projet de parcours de la personne.</p> <p>Cr5.2 : Les objectifs pédagogiques sont explicités en lien avec les 2 axes relation et production.</p> <p>Cr5.3 : Une technique est identifiée pour rester dans les 2 axes.</p> <p>Cr5.4 : Des pistes d'amélioration sont définie selon une analyse de pratique.</p>
<p>C6 : Discriminer les axes de progrès et les étapes de parcours en distinguant les éléments pouvant impacter le parcours de ceux inhérent à la situation pour définir les indicateurs de changement selon ces 2 axes.</p>	<p>Écrit professionnel : Dans un 4^{ème} paragraphe, le candidat présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les éléments de la situation de la Personne accompagnée pris en compte dans le parcours. ▪ Les éléments de la situation de la Personne accompagnée constituant les axes de progrès et leur évolution dans le cadre de la progression du projet de parcours <p>Soutenance orale – Le candidat présente le projet, ses étapes et les axes de progrès identifiés comme indicateurs de l'évolution de la situation de la personne.</p>	<p>Cr6.1 : Les étapes de parcours sont identifiées et s'inscrivent dans une logique de parcours.</p> <p>Cr6.2 : Chacune de ces étapes est définie selon un intitulé, un objectif, une date de début et une date de fin.</p> <p>Cr6.3 : Les axes de progrès sont définis</p> <p>Cr6.4 : Chaque axe de progrès est évaluable au regard de son évolution.</p>
<p>C7 : Identifier les partenaires et les actions capables d'intervenir sur le projet de parcours en tenant compte de la cartographie de Territoire pour les engager autour du parcours d'insertion de la Personne accompagnée.</p>	<p>Écrit professionnel : Dans une 5^{ème} partie, le candidat présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Opérateurs mobilisables sur le Territoire en lien avec l'objectif des étapes et leur offre de service ▪ L'Opérateur retenu selon les critères de choix <p>Soutenance orale – Le candidat présente les conditions et éléments qui ont conduit au choix de l'Opérateur mobilisé autour du parcours de la Personne.</p>	<p>Cr7.1 : Au moins 2 opérateurs d'action sont identifiés pour une étape nécessitant la mobilisation d'un Acteur interne ou externe à son Organisation.</p> <p>Cr7.2 : L'offre de service de chaque Opérateur d'action est définie.</p> <p>Cr7.3 : Le choix de l'Opérateur d'action est explicité et en lien avec l'objectif d'étape, sa durée, sa qualité, son coût, les délais, son accessibilité et le libre choix de la Personne.</p>



Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>C8 : Réduire les risques de parcours en définissant, pour chaque risque identifié, les actions à mettre en œuvre pour réajuster le parcours en fonctions des modes de réduction choisis par la personne.</p>	<p>Écrit professionnel : Dans une 6^{ème} partie, sous forme d'un tableau, le candidat présente :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les risques identifiés▪ Le mode de résolution pour chaque risque identifié <p>Soutenance orale : Le candidat présente les risques identifiés en amont de l'accompagnement et explicite les modes de résolution envisagés avec la personne.</p>	<p>Cr8.1 : Au moins 5 risques sont identifiés dans le tableau des risques.</p> <p>Cr8.2 : Un mode de réduction des risques est défini pour chacun des risques identifiés.</p> <p>Cr8.3 : Le projet est réajusté en fonction des modes de réduction des risques dans sa partie amont au point de bascule.</p>
<p>C9 : Élaborer les outils d'évaluation du projet de parcours en tenant compte des indicateurs de changement définis selon les 2 axes production et relation pour permettre à la personne accompagnée d'évaluer l'atteinte des objectifs, les évolutions de sa situation et lui permettre de décider des réajustements de son projet parcours le cas échéant.</p>	<p>Écrit professionnel – Dans une 7^{ème} partie, sous forme de schéma de parcours et du tableau des indicateurs, le candidat présente le système d'évaluation mis en place pour le projet de parcours</p> <p>Soutenance orale : Le candidat présente les critères et outils d'évaluation pour chaque étape et le projet de parcours.</p>	<p>Cr9.1 : Les objectifs d'action sont formalisés selon des critères d'évaluation et indicateurs de résultats.</p> <p>Cr9.2 : Les axes de progrès sont identifiés et définis selon des critères d'évaluation.</p> <p>Cr9.3 : Les critères et indicateurs définissent de manière univoque le changement de situation (SMART) ou de comportement (3C) attendu.</p> <p>Cr9.4 : Les outils d'évaluation sont formalisés et disponibles à la personne accompagnée.</p>



Référentiels de Compétences et d'Évaluation : Piloter des parcours d'insertion/Méthode MAPPI

Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>C10 : Piloter le parcours d'insertion en évaluant l'atteinte des objectifs de chaque étape selon les indicateurs production et relation définis pour en apprécier l'avancement ou le réajuster le cas échéant.</p>	<p>Écrit professionnel – Dans une 8^{ème} partie, le candidat présente 2 entretiens de suivi dont l'un ayant nécessité un réajustement de parcours. Il détaille :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ L'objectif de l'entretien▪ La synthèse de la séance▪ Le parcours visuel▪ Le plan d'action contractualisé <p>Soutenance orale - Le candidat présente :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Sa préparation d'entretien▪ Le déroulé de l'entretien▪ Les conclusions de l'entretien <p>Pour chaque phase, il explicite sa stratégie pédagogique.</p>	<p>Cr10.1 : Les séances sont Ingéniérées en amont selon l'objectif de l'entretien et l'objectif pédagogique de l'étape.</p> <p>Cr10.2 : Les activités préparatoires sont définies en amont de l'entretien.</p> <p>Cr10.3 : Les synthèses traduisent à l'instant « t » le réalisé, le en cours et le reste à faire.</p> <p>Cr10.4 : Le Schéma de parcours comme outil de traçabilité de l'état d'avancement du projet de la personne est mis à jour.</p> <p>Cr10.5 : L'atteinte des objectifs est valorisée et formalisée sur l'outil de traçabilité.</p> <p>Cr10.6 : Le parcours est réajusté en fonction des écarts identifiés.</p> <p>Cr10.7 : Les décisions prises par la Personne accompagnée sont contextualisées au MTOS mobilisés par le référent.</p>
<p>C11 : Coordonner et animer une équipe d'opérateurs d'actions ou d'étapes en associant la personne accompagnée pour assurer la continuité du projet de parcours.</p>	<p>Écrit professionnel – Dans une 9^{ème} partie, le candidat présente :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Une séance détaillée (ingénierie) d'animation associant des opérateurs d'action ou d'étape (collective ou individuelle) et la personne accompagnée en amont de l'étape ou de l'action, et en aval▪ Les outils de prescription/orientation, les outils de suivi le cas échéant et la synthèse du Bilan tripartite. <p>Soutenance orale – Le candidat présente et explicite le réalisé avec la Personne et avec l'Opérateur retenu sur l'étape du parcours.</p>	<p>Cr11.1 : Le Schéma de parcours fait apparaître les Opérateurs en charge des actions envisagées.</p> <p>Cr11.2 : Le cahier des charges de l'étape fait apparaître les sous-objectifs des actions à mettre en œuvre et les durées pour chaque action.</p> <p>Cr11.3 : La Prescription/Orientation reprend les éléments du cahier des charges.</p> <p>Cr11.4 : Un bilan tripartite est formalisé ; Il évalue l'atteinte des objectifs définis lors de la synthèse de préparation et formule les suites à donner.</p>